

Mission Participation Citoyenne  
[fetedesvoisins@poitiers.fr](mailto:fetedesvoisins@poitiers.fr)  
[mission.participation@poitiers.fr](mailto:mission.participation@poitiers.fr)  
 05 49 30 81 25

## Fête des voisins – Vendredi 20 mai 2022

[www.fetedesvoisins.poitiers.fr](http://www.fetedesvoisins.poitiers.fr)

### DECLARATION D'UNE MANIFESTATION

et si nécessaire **DEMANDE OBLIGATOIRE D'AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**. Dans ce cas votre demande doit impérativement être déposée au minimum **avant le 20 avril 2022**

A renvoyer obligatoirement par mail à [fetedesvoisins@poitiers.fr](mailto:fetedesvoisins@poitiers.fr)

Contact					
Cocher : date officielle de la manifestation ou autre date à préciser + horaires	<input type="checkbox"/> <b>Vendredi 20 mai 2022</b> de ..... h..... à ..... h .....				
	OU				
	<input type="checkbox"/> autre date le : à préciser : ..... de ..... h ..... à ..... h .....				
Demandeur (*)	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur				Nombre de personne conviées (approximativement) :  .....
	NOM :  Prénom :				
Adresse demandeur (*)					
Téléphone portable (*)					
Courriel (*)					
Quartier (*)	<input type="checkbox"/> 1 - Centre-Ville	<input type="checkbox"/> 2 - Poitiers-Sud	<input type="checkbox"/> 3 - Trois Cités	<input type="checkbox"/> 4 - Gibauderie	<input type="checkbox"/> 5 - Beaulieu - Le Pâtis
	<input type="checkbox"/> 6 - Saint-Eloi / Breuil Mingot	<input type="checkbox"/> 7 - Pont-Neuf - Montbernage	<input type="checkbox"/> 8 - Couronneries	<input type="checkbox"/> 9 - Poitiers-Ouest	<input type="checkbox"/> 10 - Trois quartiers
Adresse de la manifestation - Modalités d'occupation de la voie publique					
Je souhaite occuper la rue : préciser du N° au N°, un espace vert face au n°, etc	(*)				
Installation de matériel à préciser	<input type="checkbox"/> Demande de barrière * <input type="checkbox"/> Autre : votre matériel (ex : tables, chaises, ...)				
*Toute demande ne vaut pas acceptation					
<b>Je demande l'autorisation d'occuper temporairement le Domaine Public selon les modalités indiquées ci-dessus.</b>					
J'ai bien noté	Que je devrai mettre en place les panneaux règlementaires 48 heures avant la fête en application du code de la route, et que ces panneaux sont à retirer au parking Toumai, Bd du Grand Cerf auprès du Chef de Parc muni de votre arrêté qui vous a été transmis.				

Fait à Poitiers, Le

Prénom, NOM et qualité du signataire :

Signature :

#### (\*) mention obligatoire

Toutes informations recueillies dans ce formulaire font l'objet d'un enregistrement sur support informatique à l'usage exclusif de la Ville de Poitiers pour l'accomplissement de ses missions d'instruction et de suivi des demandes d'occupation temporaire du Domaine public, en application du code général de la propriété des personnes publiques. Ces données seront conservées selon les règles d'archivage en vigueur et ne seront pas utilisées à d'autres fins. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation ou de suppression des données personnelles vous concernant. Ce droit s'exerce par demande écrite adressée à Hôtel de Ville - service RGEP - BP 569 - 86021 POITIERS Cedex ou par mail [dpd@grandpoitiers.fr](mailto:dpd@grandpoitiers.fr).